

Le mercredi 21 mai 2025

Objet: Taxe d'apprentissage 2025 « Créons du lien École Entreprise »

Madame, Monsieur

Le solde de la taxe d'apprentissage qui était jusqu'à présent directement versé par les employeurs aux établissements doit comme l'an dernier, désormais être déclaré et versé annuellement en exercice décalé auprès de l'URSSAF ou de la MSA. Ce solde représente 0.68 % de la masse salariale.

Comme vous le savez, la taxe d'apprentissage est un moyen de soutenir financièrement nos lycées. Votre versement est précieux, il permet l'amélioration des conditions de réussite des jeunes dans nos établissements : voyages d'études, chantiers techniques, visites, mobilités internationales, nouveaux équipements...

**Comment flécher le solde de votre taxe d'apprentissage à notre établissement ?**

- 1) Se connecter à la plateforme SOLTÉA avec ses identifiants net-entreprises.fr  
(Attention : pensez à vérifier vos identifiants en amont en relation avec votre comptable ou cabinet comptable)
- 2) Choisir le bénéficiaire du solde, via le moteur de recherche et renseigner les éléments par l'UAI ou le numéro de SIRET :

Pour le lycée agricole Charlemagne	Pour le lycée agricole Martin Luther King	CFAA de l'Aude
<b>LEGTA CHARLEMAGNE</b> <b>Code UAI : 0110669T</b> <b>N° de SIRET : 200 007 466 00028</b> <input type="checkbox"/> Agronomie, productions végétales <input type="checkbox"/> Viticulture et œnologie <input type="checkbox"/> Gestion et protection de la nature <input type="checkbox"/> Conduite et gestion d'une entreprise Viti vinicole <input type="checkbox"/> Conduite de productions horticoles	<b>LPA MARTIN LUTHER KING</b> <b>Code UAI : 0110710M</b> <b>N° de SIRET : 200 007 466 00044</b> <input type="checkbox"/> Gestion des milieux naturels et de la Faune <input type="checkbox"/> Services aux personnes et aux territoires	<b>Don en nature uniquement adressé au CFA directement via la promesse d'engagement.</b>

- 3) Dites-nous que vous nous soutenez en remplissant la promesse ci-jointe et en nous l'envoyant à [campusterreetnatureta@educagri.fr](mailto:campusterreetnatureta@educagri.fr) . Vous pouvez également soutenir notre CFA par des dons en nature.

**Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :**

- Pour le lycée agricole Martin Luther King à Narbonne : Mme Hélène JAMOT, tél : 04-68-41-96-74
- Pour le lycée agricole Charlemagne et le CFA à Carcassonne : M. Didier CHAMBON, tél 04-68-11-91-23
- Ou par mail : [campusterreetnatureta@educagri.fr](mailto:campusterreetnatureta@educagri.fr)

Vous pouvez nous retrouver directement sur notre site internet : [campusterreetnature.fr](http://campusterreetnature.fr)

Vous remerciant par avance pour votre soutien, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

La Proviseure du Lycée Charlemagne  
Anne-Laure MONIE

La Proviseure du Lycée Martin Luther King  
Julie CHAVAGNEUX